

DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Bureau de l'information et de la communication

<http://douane.gouv.fr/>

11, rue des Deux Communes 93558 MONTREUIL CEDEX

Tél. : 01.57.53.47.03 ; Fax : 01.57.53.49.37

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 5 juin 2015

Tunnel sous la Manche : les douaniers saisissent 1,7 tonne de cigarettes de contrebande et 45 kg d'herbe de cannabis dans un chargement de chaussettes

Dix jours après une saisie marquante de stupéfiants (16,5 kg d'héroïne, 11,4 kg de cocaïne et 40,2 kg de cannabis), les douaniers de Calais ont intercepté dans la nuit du samedi 30 mai, 1,7 tonne de cigarettes de contrebande et 45 kg d'herbe de cannabis lors du contrôle d'un camion circulant à destination de la Grande-Bretagne.

A l'ouverture des portes, les douaniers ont découvert au milieu d'un chargement de chaussettes, 6 palettes qui n'étaient reprises sur aucun document de transport ainsi que 80 sachets thermosoudés.

Au total, les agents des douanes ont dénombré 8 393 cartouches de cigarettes réparties dans 168 cartons, les sachets thermosoudés révélant quant à eux la présence de 45 kg d'herbe de cannabis.

Les investigations se poursuivent sous l'autorité du parquet de Boulogne-sur-mer.

En 2014, la douane française a saisi près de 423 tonnes de tabacs de contrebande et plus de 198 tonnes de stupéfiants.

Contacts presse :

Christian Delacour, Direction régionale des douanes de Dunkerque : 09 70 27 09 02

Guillaume Doyer, Direction régionale des douanes de Dunkerque : 09 70 27 09 01

Service de Presse de la douane : 01 57 53 41 03